

I. Remerciements et bilan du mandat

Le maire exprime d'abord sa gratitude envers les habitants, les agents communaux, les élus, les parlementaires, et les partenaires institutionnels. Il se félicite d'un mandat collectif marqué par la cohésion, la vitalité et la solidarité de la commune.

Il cite de nombreux projets réalisés entre 2014 et 2026 :

- Aménagements : rénovation des voiries, création d'espaces publics, ateliers techniques et salles associées.
- Vie locale : événements fédérateurs et soutien accru aux associations.
- Transition écologique : ombrière photovoltaïque, éclairage LED, développement des mobilités douces.
- Services à la population : équipements pour la jeunesse, aînés, et renouvellement complet du matériel communal.

Il met en avant plusieurs réalisations marquantes :

- Maison médicale (2015), lotissements de l'Oust (2016) et du Monde Davy (2024).
- « Amphibiades » (2019), grand succès associatif et festif.
- Atelier de confection de masques (2020).
- Ombrière photovoltaïque (2021) et participation à Sol'Arz projet citoyen d'autoconsommation collective.
- Solidarité envers l'Ukraine (2022).
- Extension de l'entreprise ERE (2022, +20 emplois).
- Pont cadre (2022) sécurisant la traversée de la D153A.
- Gestion efficace des inondations de 2025 et création d'un centre technique des voies navigables (2026).

Il salue les agents communaux – notamment Sabrina, sa secrétaire générale – pour leur engagement exemplaire.

Des remerciements particuliers vont également aux partenaires institutionnels, aux entreprises locales, aux associations, à Redon Agglomération, et aux représentants politiques ayant soutenu la commune.

II. Une commune tournée vers l'avenir

Pour 2026, le maire souligne plusieurs priorités :

- Santé : renforcement de l'offre locale avec le « Medicobus » dès mars 2026 et appel à la solidarité intercommunale pour lutter contre les déserts médicaux.
- Mobilité : appel à l'utilisation du transport urbain et à la demande de Redon Agglomération.
- Urbanisme : poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux dès février 2026 pour 12 semaines
- Affirmation de la dynamique démographique retrouvée de Saint-Perreux malgré des statistiques INSEE encore défavorables.

III. Les constats et frustrations

Le maire partage ensuite ses déceptions et critiques :

- INSEE : un recensement défavorable (baisse artificielle de population) a entraîné une perte de dotations pendant plusieurs années. Il appelle les parlementaires à corriger cette injustice pour les petites communes.
- ARS : rattachement injustifié au zonage de Redon, pénalisant les nouvelles installations médicales à Saint-Perreux.
- Inondations : inertie du département pour rehausser un tronçon de route d'accès au bourg, pourtant crucial.
- Gendarmerie : manque d'échanges d'informations avec la mairie.
- Intercommunalité : sentiment de marginalisation des petites communes au sein de Redon Agglomération, réduisant la confiance et la dynamique collective.
- Marchés publics : dérives de prix dans les centrales d'achat (exemple : matériel informatique surfacturé).

Ces difficultés, reconnaît-il, ont contribué à sa décision de ne pas renouveler son mandat.

IV. Clôture et hommage personnel

Le maire conclut en affichant fierté et sérénité quant à son action. Il remercie avec émotion son épouse Véronique pour son soutien indéfectible.

Il adresse enfin ses vœux de santé, bonheur et réussite pour 2026, puis a honoré les naissances exceptionnelles à Saint-Perreux — Mia (novembre 2025) et Maurice (décembre 2025) —, les premières depuis 60 ans, symbole d'un renouveau communal.

Puis il célèbre la remise de la Marianne du civisme à trois habitants dont l'engagement exemplaire incarne les valeurs de solidarité, responsabilité et citoyenneté.

Il distingue d'abord Michel DESNÉE, à titre posthume, pour ses 27 années d'engagement communal, son action au sein des associations sportives, du Téléthon et pour la création de la médiathèque locale.

Son épouse Liliane reçoit la distinction en son nom.

Puis il honore Marie-Madeleine MABON, investie depuis plus de 50 ans dans la vie pastorale, l'action sociale et la vie municipale, notamment au CCAS et au Conseil des sages.

Enfin, Charles BODIGUEL est récompensé pour son implication dans les associations sportives, le Téléthon, et son rôle d'élu actif et fédérateur.

Ces trois parcours témoignent de la vitalité citoyenne et bénévole du village.

Le maire souligne que leur exemple doit inspirer les jeunes générations.

Il réaffirme que la Marianne du civisme incarne la force du lien républicain et de la participation locale.

Leur dévouement symbolise l'âme collective de Saint-Perreux.

La cérémonie s'achève par un appel à faire vivre cet esprit civique.

Il annonce être fier de sa commune et de ses habitants.